

Texte présenté par le secrétariat à la CAA de Poitiers du lundi 16 mars 2026

Situation internationale :

La situation internationale est très préoccupante. Après l'épisode du Venezuela, qui a ouvertement manifesté les prétentions expansionnistes de D Trump, la région du Proche et du Moyen-Orient connaît de nouveau la guerre, depuis l'attaque de l'Iran décrétée unilatéralement par Israël, avec le soutien actif des États-Unis. Les populations civiles, pour certaines déjà durement éprouvées, sont les premières victimes de la guerre, avec des centaines de morts déjà, des déplacements massifs de personnes comme au Liban. Ces frappes ont lieu une nouvelle fois en dehors du cadre du droit international, alors même que des négociations étaient en cours à Genève entre les États-Unis et l'Iran. Si l'on ne peut contester le caractère brutal du régime des mollahs et la violente répression qu'il exerce contre tous ceux et celles qui le contestent- on l'a vu encore en janvier dernier- l'histoire enseigne que toutes les tentatives d'interventions étrangères génèrent le chaos et que c'est à chaque peuple en toute indépendance de décider pour lui-même de son gouvernement. La colonisation illégale en Cisjordanie s'amplifie et à Gaza, les violations du cessez-le feu sont quotidiennes de la part de l'armée israélienne. Dans une ambiguïté dont il a le secret, le président Macron déplore le non respect du droit international mais justifie les interventions militaires que ce soit au Venezuela ou en Iran; posture qui ne saurait rétablir la légitimité du droit international bien sûr, ni même réaffirmer une exigence de paix. Tout au contraire ses discours récents, les choix budgétaires de son gouvernement portent à inscrire la perspective de la guerre dans les esprits. L'Ukraine continue de subir durement les assauts de l'armée de Poutine, qui pourrait trouver dans cet état du monde et chez ces va-t-en-guerre des arguments contre ses pourfendeurs.

Dans ce tableau bien anxiogène où la paix semble partout compromise, il faut encore ajouter le conflit Pakistan-Afghanistan, en Somalie.

La CAA de Poitiers s'inquiète de la dégradation de la situation économique et humanitaire à Cuba depuis le durcissement de l'embargo et exprime sa solidarité avec le peuple cubain qui subit depuis trop d'années le blocus illégal de l'île par les États-Unis. En octobre 2025, l'Assemblée Générale de l'ONU a largement adopté, pour la 33e année consécutive, la résolution demandant la levée du blocus économique, commercial et financier. Le SNES-FSU appelle la communauté internationale à faire pression sur les États-Unis pour faire appliquer cette résolution.

Le SNES avec la FSU doit participer aux mobilisations pour la paix dans le monde, comme il s'y est engagé ce samedi lors de nombreux rassemblements.

Situation nationale :

En France, les affrontements qui ont causé à Lyon la mort d'un jeune néo-fasciste ont été un prétexte à la diabolisation des organisations progressistes. A cette occasion, on a assisté, dans la presse et dans les rangs de certains politiques, à un renversement des valeurs, qui doit nous inquiéter et qui a même pu prendre la forme d'un hommage public jusque dans les rangs de l'Assemblée nationale. On mesure, à chaque événement de cette nature, l'importance de poursuivre notre travail de décryptage et de lutte contre les idées d'extrême-droite, alors même que se dessine sérieusement l'échéance de la présidentielle 2027. Les mobilisations du 8 Mars dernier pour défendre les droits des femmes, de même que les mobilisations contre le racisme et les discriminations, notre exigence constante de justice sociale sont autant de leviers de lutte contre cette idéologie rétrograde et populiste. Il nous appartient encore au SNES-FSU de poursuivre notre travail de conviction auprès de la profession : défendre l'école et le service public d'éducation, c'est lutter contre les inégalités qui génèrent de la rancoeur et donc lutter, dans notre champ, contre l'extrême droite.

A rebours des discours ambiants, il faut insister sur le fait que la victoire du RN aux prochaines élections n'est pas inéluctable. Il faut rassembler et mobiliser les forces de gauche, fortement désunies.

Les premiers résultats des élections municipales montrent un recul de la participation et confirment l'éclatement du paysage politique.

Préparation de rentrée :

Avec un retrait d'emplois de -106 (dont 10 au titre des HSA), notre académie subit une énième cure d'austérité. L'argument démographique (-1656 élèves environ) est brandi pour justifier ce retrait. On aura compris que la fin des groupes de niveaux sert aussi de prétexte à retirer des moyens à un grand nombre de collègues.

Pour bien prendre la mesure de cette saignée, il faut encore préciser que l'an dernier, ce sont plus de 100 divisions qui ont été supprimées dans notre académie (on s'apprête à nous en supprimer autant) et qu'entre le budget déjà très austéritaire de janvier 2025 et la réalisation de ce budget, 50 emplois ont été retirés encore à notre académie en cours d'année. Comprenez que nous avons subi une double saignée en 2025 et qu'elle se poursuit au budget 2026.

Dans le détail, les collègues perdraient 158 emplois quand les LGT devraient en gagner 45, l'argument avancé étant qu'en effet en 2025 les LGT n'avaient pas été pourvus à la hauteur des élèves qu'ils ont accueillis (il y a eu plus d'orientations vers la seconde générale qu'attendues). Mais les éléments qui nous remontent des LGT permettent de douter de la sincérité de ce budget puisque certains lycées ont été informés en février, au moment de la DHG, qu'ils perdaient une division encore. Manière évidente de faire coller la réalité à la violence du budget qui nous est imposé.

Notons d'ailleurs que les 10 collèges que le recteur a désignés au titre du dispositif «collèges en progrès » ont été pour beaucoup amputés dans leur enveloppe de moyens : ainsi le collège de Buxerolles, qui depuis plusieurs mois mène la bataille pour être reconnu REP+ voit sa dotation amputée de 59 heures et une très grande partie de ses options remises en question, au nom de l'équité ! Inacceptable bien sûr pour cette équipe qui en est à sa quatrième journée de grève et de mobilisation et qui nous appelle à la suivre dans cette mobilisation pour un autre budget !

En effet et malgré la complexité d'une mobilisation sur le mot d'ordre de la préparation de rentrée du fait des différences entre établissements, entre départements, le SNES-FSU doit prendre ses responsabilités. La section académique a donc proposé une journée de mobilisation aux autres organisations syndicales le 26 mars, jour du CSAA et de nombreux CSA D. En lien avec le premier degré, durement impacté aussi par les suppressions de postes, et avec les fédérations de parents d'élèves, en particulier la FCPE, nous réfléchissons à un boycott des CDEN. Plus largement, une semaine nationale de mobilisation, en intersyndicale, avec le point d'orgue d'une journée de grève, doit avoir lieu avant le début des vacances zonées, sur une plateforme moyens/conditions de travail/salaires -budget 2026 et 2027.

Dans les vies scolaires, le manque de moyens se fait toujours cruellement sentir. Un seul poste de CPE est créé dans l'académie à la rentrée et les opérations de redéploiement se poursuivent pour cacher la misère. Elles s'organisent cette année pour les personnels de laboratoire dont les collèges seront définitivement privés. L'académie de Poitiers ne bénéficie d'aucune création de poste d'infirmière scolaire ou d'assistante sociale en faveur des élèves... Ainsi, les conditions de travail de tous les personnels et celles d'accueil des élèves, de même que le climat scolaire continueront à se dégrader.

Récemment, un élève de 13 ans d'un collège de La Rochelle portait des coups de couteau à un de ses camarades en plein cours. Sans présumer des raisons qui ont conduit ce jeune à commettre pareil acte, on peut aisément penser que la présence de davantage d'adultes formés aux côtés de nos jeunes qui vont mal aurait pour vertu de garantir un sentiment de sécurité, de repérer les signaux faibles de mal-être et de permettre la prise en charge au plus vite. Au SNES-FSU, nous en sommes convaincu.es : les mesures sécuritaires – fouilles de sacs et autres dispositifs de contrôle- ne permettront pas de lutter contre ces incidents qui, en effet, tendent à se multiplier. En tout état de cause, pour le SNES-FSU, ces fouilles ne doivent pas incomber à la communauté éducative, dont la relation aux élèves doit se construire dans la confiance. Dans un contexte éminemment anxiogène, il faut rétablir des relations pacifiées entre les jeunes et les adultes au sein des EPLE. Et pour cela disposer d'équipes pluri-professionnelles étoffées et formées.

Entrée dans le métier

En cette année de réforme, des militant.es du s3 se sont rendu.es disponibles pour distribuer devant les lieux de passation des concours nos brochures d'information aux candidat-es. Face à la crise de recrutement, la réforme engagée par le ministère fait le choix de réduire le niveau universitaire exigé pour se présenter aux concours plutôt que d'engager une vraie revalorisation du métier et d'améliorer nos conditions d'exercice. En conséquence deux sessions cohabitent cette année, à bac +3 et bac +5, et le nombre de postes offerts au concours et de candidat-es s'en trouvent artificiellement gonflés. La pénurie reste malheureusement systémique.

Un GT récent auquel nous avons participé nous a permis de dénoncer le caractère précipité de cette réforme, tant de questions demeurant en suspens. Mais nous y avons aussi dénoncé le dogme d'économie budgétaire qui orchestre des conditions de formation inacceptables pour les futur.es lauréat.es avec des mutualisations au sein de la région Nouvelle-Aquitaine par exemple, des mutualisations de lauréat.es de niveaux universitaires différents.

Il faudra prévoir des supports de stage pour ces lauréat.es d'horizons différents et l'augmentation des supports mi temps, le flou qui entoure les conditions d'affectation font craindre le pire pour le mouvement intra où de nombreux postes vacants pourraient être préemptés par excès de prudence. D'ores et déjà il est dit que les TZR et non titulaires seront affecté.es après la dernière redescente des stagiaires soit autour du 20 juillet !

Afin de conseiller au mieux les lauréat-es des concours fin juin et début juillet, les militant.es du SNES Poitiers se rendront disponibles, cette période très anxiogène pour les lauréat.es étant aussi un levier important de prise de contacts et de syndicalisation de ces futur.es collègues.

Le SNES-FSU doit également continuer à dénoncer une formation disciplinaire au rabais, les risques que ce concours à bac +3 fait peser sur le statut, sur la capacité à être pleinement conceptrice et concepteur de son métier.

Salaires, carrières :

Le déclasserement salarial de nos professions doit continuer à être mis en évidence, de même que les inégalités entre les femmes et les hommes. Dans ce contexte, nos collègues attendent beaucoup des promotions et les rendez-vous de carrière revêtent pour elles et eux une importance particulière pour les perspectives d'amélioration de leur salaire et de leur carrière. Pour pouvoir joindre les deux bouts ou parfois simplement en espérant se faire reconnaître de leur hiérarchie, des collègues multiplient les missions jusqu'à l'épuisement. C'est inacceptable et à chaque fois d'ailleurs, notre statut en prend un coup. A cet égard la logique du pacte doit toujours être dénoncée et combattue.

A tous les niveaux du SNES-FSU, nous devons continuer à exiger une revalorisation sans condition des salaires et des carrières, à dénoncer le « mérite », à porter avec force nos mandats sur la nécessité de promouvoir prioritairement les

collègues proches de la retraite, sur l'égalité professionnelle, sur l'évolution du ratio pro/pro pour faire de la classe exceptionnelle un débouché de carrière pour toutes et tous.

Conditions de travail :

Nous sommes régulièrement sollicité.es sur des questions de management qui aggravent considérablement les conditions de travail de nos collègues : autoritarisme, non respect des préconisations médicales, ingérence dans le domaine pédagogique, absence de soutien devant les incivilités dont sont victimes les collègues...Les militant.es sont amené.es à animer des HIS, à former les collègues à résister, parfois à solliciter l'autorité du DASEN voire du Recteur. La résurgence de ces faits montre qu'il nous faut poursuivre la formation sur nos droits.

En période de préparation de rentrée, la bataille consiste le plus souvent à faire respecter les prérogatives des CA sur l'utilisation de la DHG. A cet égard, il est de la plus haute importance que les militant.es qui siègeront dans les groupes de travail les 23 et 24 Mars prochains disposent de toutes les informations.

Ces conditions dégradées de travail affectent particulièrement les personnels non titulaires qui peinent à avoir une information fiable sur leur rémunération, les ponctions qui s'y opèrent, les contrats et les droits qui sont les leurs. La fin d'année sera encore, il y a fort à parier, une période où les évaluations en décourageront plus d'un.e. C'est pourquoi il est essentiel d'assurer la publicité autour des formations que nous pensons chaque année en direction de ces personnels. Car un personnel informé de ces droits peut davantage les faire valoir, avec le soutien de notre syndicat.

Un cadre dégradé d'exercice, c'est aussi le cas de nos collègues AED qui possiblement accessibles à un CDI se le verront refuser pour des motifs obscurs dans l'établissement où ils et elles exercent.

C'est encore le cas de nos collègues AESH que l'on « balade » d'un établissement à un autre, dont on morcèle l'emploi du temps, que l'on condamne à ne pouvoir vraiment accompagner l'élève en situation de handicap par l'effet de la mutualisation : le tout pour un salaire indigne, sans le statut de catégorie B qui leur est encore refusé. Le SNES-FSU doit avec l'intersyndicale, poursuivre ce combat et prévoir rapidement une journée de mobilisation pour maintenir la pression sur ce sujet et obtenir enfin cette garantie pour nos collègues.

Action

La section académique appelle à une journée de grève et de mobilisation dans le cadre de la lutte contre les suppressions de postes et les moyens alloués aux EPLE, le 26 mars prochain, jour du CSA A et des CSA D. Elle appelle à une journée nationale de grève et de mobilisation sur la préparation de rentrée pour défendre le service public d'éducation avant les nouvelles vacances zonées.

Elle appelle à soutenir les actions des retraité.es dans la semaine du 30 mars au 4 avril, en particulier lors de la journée du 2 avril.

Elle mobilise ses militant.es pour conseiller les collègues dans toutes les opérations du mouvement intra, dans le cadre particulièrement anxiogène de nombreuses suppressions de postes pour la rentrée 2026. Elle mobilisera comme chaque année ses militant.es pour accompagner les lauréat.es de concours au moment de la formulation de leurs vœux inter et intra.

Elle poursuit l'accompagnement des AESH et des AED qui demandent le versement rétroactif de la prime REP/REP+

Elle poursuit sa campagne d'HIS dans les établissements pour faire connaître largement le SNES-FSU et ses mandats en préparation des élections professionnelles de décembre 2026.

Elle poursuit son travail d'information en direction des collègues autour de la souscription au contrat collectif de la prévoyance PSC sans jamais renoncer à expliciter à cette occasion les mandats qui sont les nôtres en matière de Sécurité sociale.